

Coalition du Budget Vert

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

La Coalition du Budget Vert (CBV) est d'accord avec le ministre des Finances, Jim Flaherty, qui « insist[ait] sur le fait que l'environnement et l'économie étaient intimement liés et qu'en nous assurant que le Canada a un environnement propre et sain, nous serons en mesure de créer une économie assez forte pour maintenir le niveau de vie enviable auquel les Canadiens s'attendent¹ ». Active depuis 1999, la CBV réunit 16 des plus grandes organisations canadiennes vouées à l'environnement qui, ensemble, représentent plus de 600 000 Canadiens, en vue de présenter une analyse des enjeux les plus urgents en matière de viabilité environnementale au Canada et de faire des recommandations au gouvernement fédéral sur les possibilités stratégiques fiscales et budgétaires. Nous continuons de croire qu'il vaut mieux limiter les budgets aux questions fondamentales de politique budgétaire et monétaire et que la préservation et le renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles fédérales concernant les questions environnementales sont indispensables au maintien de l'environnement du Canada et de la prospérité des Canadiens. Les principales recommandations de la Coalition du Budget Vert concernant le budget de 2013 sont les suivantes : 1) Élaboration d'un ambitieux plan national de conservation pour le Canada conformément au Rapport de juin 2012 du Comité de la Chambre des communes sur l'environnement et le développement durable². Ce plan devrait être centré sur la réalisation d'un réseau branché de zones protégées dans toutes les régions du pays, sur terre et sur mer, et sur l'assurance d'une utilisation durable du reste de la surface terrestre et maritime. Pour élaborer un plan de conservation efficace, il faudra un leadership fédéral vigoureux. Pour que la mise en œuvre de ce plan de conservation soit couronnée succès, cinq mesures budgétaires fondamentales s'imposent : investir dans des zones protégées (un investissement ponctuel de 50 millions de dollars, suivi d'investissements annuels de 50 millions de dollars), et dans la santé et la conservation des océans (50 millions de dollars par année), les terres privées et les oiseaux migrateurs, en plus d'améliorer le programme de dons écologiques. 2) Créer des coavantages environnementaux et sanitaires pour les collectivités des Premières Nations – et surtout pour leurs enfants – en investissant dans les infrastructures vertes et en les intégrant aux programmes et politiques qui sont nécessaires à la planification, la construction, la modernisation et la réparation des infrastructures des Premières Nations. Bien qu'il y ait des progrès, les systèmes d'eau potable et le stock de logements dans plusieurs collectivités des Premières Nations ont grand besoin d'être modernisés et améliorés. Parallèlement, l'utilisation de l'énergie et les prix sont souvent plus élevés que dans le reste du Canada. Une approche coordonnée fondée sur les dernières technologies, les occasions qu'ont les Premières Nations de participer au développement des technologies vertes, la formation des jeunes autochtones et l'intégration des approches en matière d'infrastructure verte peuvent produire des dividendes importants pour les collectivités des Premières Nations. 3) Réduire de plus de 1,3 milliard de dollars les subventions fédérales aux combustibles fossiles et élargir la portée de ces efforts au secteur minier, ce qui donnerait suite à l'engagement pris par le Canada dans le cadre du G20 et tablerait sur les mesures figurants dans les budgets de 2007, 2011 et 2012. On devrait réduire ou supprimer les diverses subventions directes et indirectes aux secteurs du charbon, du pétrole du gaz et de l'extraction minière,

ce qui les rendrait plus aptes à soutenir la concurrence mondiale, faciliterait les efforts visant à équilibrer le budget et aiderait le Canada à investir dans l'économie de l'énergie propre de l'avenir. 4) Le maintien et la restauration des capacités de gouvernance et des capacités institutionnelles et scientifiques du gouvernement fédéral. La capacité environnementale du Canada est fondamentale à la production d'air et d'eau propres pour notre santé quotidienne, pour l'approvisionnement en ressources naturelles soutenant nos vies et notre économie et pour la préservation des espèces sauvages qui font un apport de plus d'un milliard de dollars par année à notre activité économique. Il convient de signaler que l'on trouvera de plus amples renseignements sur ces recommandations dans les questions qui suivent. En outre, nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements. Des données supplémentaires seront offertes dans les recommandations préliminaires figurant dans notre document relatif au budget de 2013, qui sera distribué en septembre 2012.

1. Ministère des Finances Canada, 14 septembre 2011, « Le gouvernement du Canada favorise la prospérité économique en venant en aide aux petites entreprises. <http://www.fin.gc.ca/n11/11-080-fr.asp>. 2. Comité permanent de la Chambre des communes sur l'environnement et le développement durable, juin 2012, Étude en vue de proposer des recommandations concernant l'élaboration d'un plan national de conservation : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5641863&Languages=E&Mode=18&Parl=41&Ses=1>

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Pour être efficace, une stratégie fédérale de création d'emplois doit favoriser et promouvoir des emplois durables dans l'économie verte mondiale et encourager la viabilité environnementale au profit des Canadiens. Comme mentionné en réponse à la question 1, les principales possibilités concernant le budget de 2013 sont les suivantes : *Réduire les subventions pour les combustibles fossiles et l'exploitation minière afin de rendre l'énergie renouvelable plus concurrentielle et les mesures d'efficacité énergétique plus financièrement avantageuses; faire en sorte que le recyclage des métaux et des minéraux soit assujéti à des règles plus équitables. *Investir dans les systèmes d'eau et dans les logements à haut rendement énergétique dans les collectivités des Premières Nations. *Renforcer les capacités fédérales en matière de sciences, de programmes et de politiques environnementales. *Investir dans les zones protégées, la protection des terres privées et les oiseaux migrateurs. *Des recherches récentes indiquent qu'un investissement de 800 millions de dollars dans les parcs nationaux s'est traduit par un apport de 4,6 milliards de dollars au PIB canadien et a soutenu 64 000 emplois équivalents temps plein dans l'ensemble du pays¹. Investir dans la santé et la conservation des océans : *Désigner des aires marines protégées, qui aident à rétablir les stocks de poissons, stimulent le tourisme, assurent la stabilité des emplois et font un apport de 30 milliards de dollars à l'économie canadienne des océans : 35 millions de dollars par année sur une base permanente. *Investir dans l'élaboration d'outils de gestion de la mer pour assurer la prospérité économique et écologique : 10 millions de dollars par année sur une base permanente. *Investir dans les études sur l'état des océans pour établir des normes de qualité environnementale sur la mer et assurer une mise en valeur responsable des ressources : 5 millions de dollars par année, sur une base permanente. Voici d'autres solutions que l'on pourrait envisager : *Établir un prix pour les émissions de gaz à effet de serre au moyen d'un système de plafond et d'échange et/ou une taxe sur les émissions carboniques, ce qui

aiderait à établir un régime plus équitable entre les énergies propres et les combustibles fossiles et rendrait le développement vert – et la croissance de l'emploi y afférente – plus économiquement viable, notamment les domaines de l'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable. *Élaborer une stratégie de transition vers l'énergie propre pour l'ensemble du Canada. Une telle stratégie comporterait diverses composantes, dont le perfectionnement des compétences, des programmes de formation, des cours de certification et des politiques de transition pour les travailleurs dont les emplois pourraient disparaître ou être sensiblement modifiés par le passage à une économie plus verte. *Investir dans d'autres programmes pour encourager les entreprises et les particuliers à exploiter les débouchés internationaux liés à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique et au financement de l'adaptation au changement climatique. ¹The Outspan Group Inc. (2011) *L'impact économique des parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada en 2009 – Rapport technique préparé pour le Conseil canadien des parcs*. Accessible à l'adresse suivante : www.parks-parcs.ca/english/pdf/research_bulletin_2011_web.pdf

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Un environnement sain, des collectivités saines et où il fait bon vivre et un climat stable revêtent tous une importance fondamentale pour la santé et la qualité de vie d'une population vieillissante, pour l'adaptation au changement climatique et aussi pour limiter la croissance des frais afférents de soins de santé. Des mesures particulières doivent être mises en œuvre dans la poursuite des objectifs suivants :

- *Financer la formation en matière d'amélioration du rendement énergétique des foyers et des entreprises en vue de créer des emplois et de réduire les coûts énergétiques de base des Canadiens.
- *Imposer un prix sur les émissions de gaz à effet de serre pour atténuer les effets dangereux et les coûts du changement climatique.
- *Accroître le financement du transport en commun et des circuits ferroviaires intra-urbains et en faire des composantes fondamentales du cadre de financement des prochaines infrastructures. Ces mesures rendront la vie plus agréable et plus abordable pour les Canadiens relativement âgés, créeront des milliers d'emplois, permettront de mettre en œuvre de meilleures solutions en matière de transport et assureront un air plus propre pour tous les Canadiens.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Voici quelques initiatives fédérales particulières qui augmenteraient la productivité au Canada :

- *Réduire les subventions en matière de combustibles fossiles et d'exploitation minière. La suppression de ces subventions augmentera sensiblement la productivité. Les subventions introduisent des distorsions dans les marchés et leur suppression obligerait les industries concernées à devenir plus concurrentielles à l'échelle internationale, ce qui encouragerait l'innovation et augmenterait l'efficacité.
- *Améliorer la santé des collectivités des Premières Nations, ce qui accroîtrait la main-d'œuvre canadienne.
- *Investir dans l'amélioration du rendement énergétique des foyers et des entreprises en vue de réduire le gaspillage des fonds utilisés pour chauffer et refroidir ces espaces.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Une des plus graves difficultés auxquelles se heurtent tous les Canadiens est la préservation d'un environnement sain pour les générations actuelles et futures – un environnement comportant de l'air et de l'eau purs pour notre santé quotidienne, et des ressources naturelles pour alimenter notre économie en énergie. On trouvera les mesures fédérales particulières que la CBV propose d'inclure dans le budget de 2013 dans la réponse à la question 1. Nous les reprenons ici, en y ajoutant des observations complémentaires :

- 1) Un plan national de conservation : il faudra un leadership fédéral dynamique pour élaborer un plan efficace de conservation et pour réunir les autorités fédérales, provinciales, territoriales et autochtones, ainsi que les organismes de conservation, les représentants de l'industrie et les particuliers en vue d'adopter une vision et une stratégie communes concernant la protection de la faune et des écosystèmes du Canada. Questions de financement : nouveaux parcs nationaux :
 - *Nouveaux parcs : 30 millions de dollars par année, sur une base permanente, ainsi qu'un investissement ponctuel de 50 millions de dollars pour l'acquisition de terres et les frais d'établissement.
 - *Intégrité écologique : 20 millions de dollars par année sur une base permanente pour des mesures scientifiques, de surveillance et de gestion axées sur la protection et la restauration de l'intégrité écologique de nos parcs nationaux. Conservation et santé des océans (voir réponse à la question 2).
- 2) Infrastructures vertes pour les collectivités des Premières Nations : les problèmes d'eau, d'habitation et d'énergie mentionnés ci-dessus sont étroitement liés entre eux et aux répercussions sur la santé des membres des collectivités des Premières Nations, et notamment de leurs enfants. Comme les questions concernant les Premières Nations relèvent de la compétence fédérale, il incombe au gouvernement fédéral de faciliter le progrès dans ces régions au moyen de ses documents budgétaires. Une intervention comporterait plusieurs avantages, notamment une amélioration de la santé de ces collectivités, une augmentation des possibilités de formation et d'éducation, une augmentation des emplois pour les jeunes des Premières Nations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs collectivités d'origine, et une hausse de la qualité de vie et de la maîtrise de leur environnement immédiat.
- 3) Réforme des subventions pour les combustibles fossiles et l'exploitation minière : En 2009, le Canada et d'autres pays du G20 sont convenus qu'ils « supprimeraient sur le moyen terme les subventions inefficaces concernant les combustibles fossiles qui encouragent une consommation excessive et les distorsions de marché, qui freinent les investissements dans les sources d'énergie propre et qui compromettent les efforts relatifs au changement climatique ». Ils ont renouvelé cet engagement lors de réunions postérieures du G20. Dans ses budgets de 2007 et de 2011, le Canada s'est engagé à supprimer ses subventions à l'industrie des sables bitumineux. On estime que ces mesures accroîtront les recettes fédérales d'environ 30 millions de dollars en 2012-2013. La suppression des subventions fédérales pour les combustibles fossiles permettrait en outre une réduction sensible des émissions de gaz à effet de serre et aurait une incidence minimale sur le PIB, aiderait à rehausser la réputation du Canada en tant que « superpuissance de l'énergie propre » et relèverait l'image internationale des industries concernées.
- 4) La préservation et le renforcement des capacités fédérales de base en matière de gouvernance, de recherche scientifique et d'institutions.